

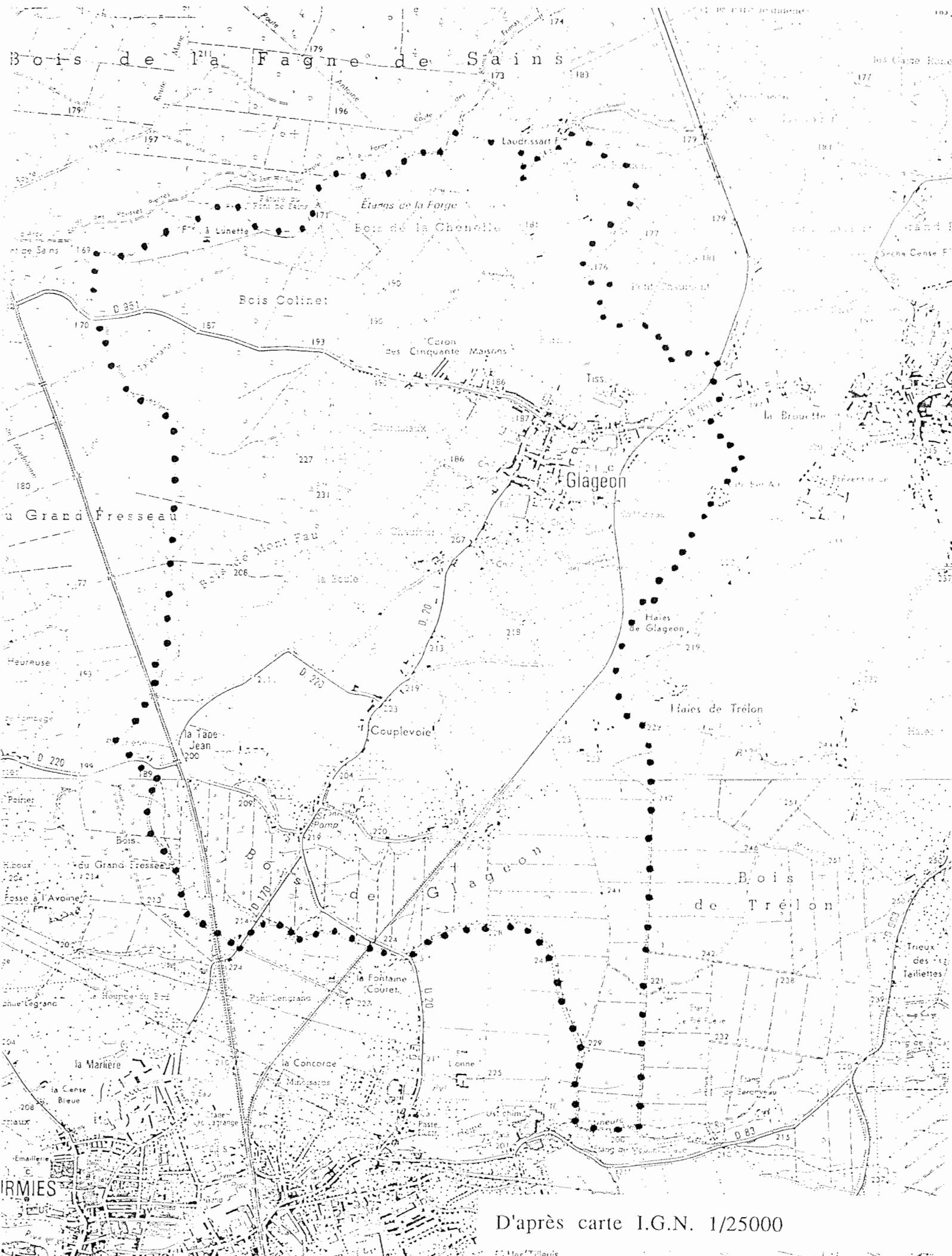


COMMUNE DE GLAGEON
PREETUDE CADRE DE VIE

JANVIER 1991



LE TERRITOIRE COMMUNAL



D'après carte I.G.N. 1/25000

OBJET DE L'ETUDE

L'aménagement du cadre de vie et la valorisation des paysages du département est l'un des volets important des actions du Conseil Général du Nord.

C'est dans ce contexte que se place cette étude "cadre de vie" qui aide les communes du département à élaborer un programme cohérent d'amélioration de leur cadre de vie et de leur environnement.

Elle sera confiée à une équipe pluridisciplinaire capable d'appréhender les multiples facettes qui organisent l'image communale :

- L'histoire
- L'urbanisme
- L'architecture
- Le paysage
- L'art dans la ville
- L'éclairage
- Le design

L'équipe de spécialistes sera en étroite harmonie avec la population et la municipalité.

L'aide technique apportée par l'étude vise principalement :

- A effectuer un diagnostic de la situation actuelle de la commune et ses potentialités en matière de paysage et d'environnement
- A définir des orientations et à dégager des priorités dans ces domaines avec les élus.
- A esquisser des réponses d'aménagement en rapport avec les finances communales.
- A diffuser l'information et à émettre des conseils de recommandation en matière d'aménagement.

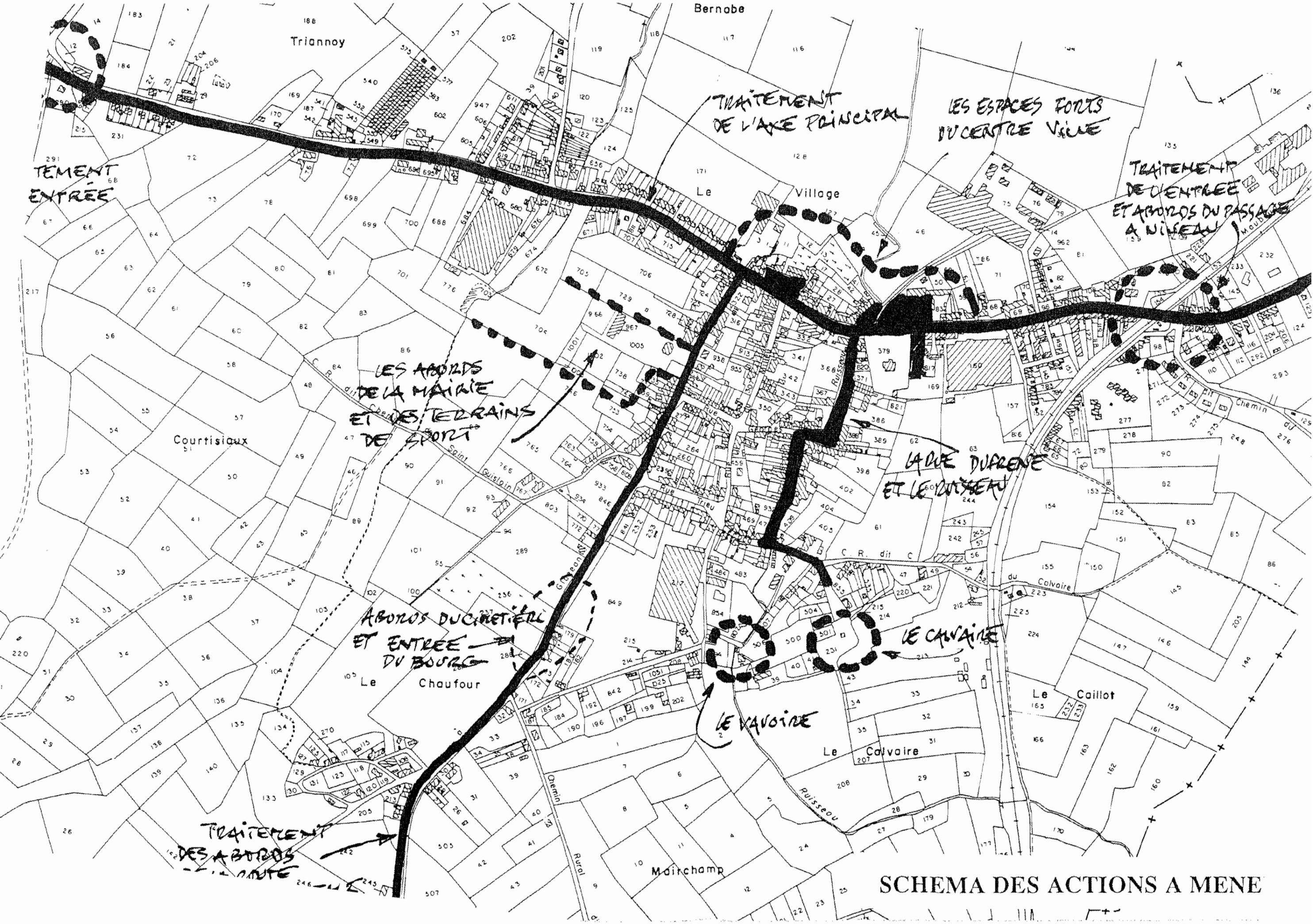
LES ACTIONS A MENER

L'AXE EST-OUEST : LE C.D. 951

L'AXE NORD SUD : LE C.D. 20

LA RUE HECTOR DUFRENE

LES ABORDS DE LA MAIRIE



TRAITEMENT DE L'AXE PRINCIPAL

LES ESPACES FORTS DU CENTRE VILLE

TRAITEMENT DE L'ENTREE ET AMORCES DU PASSAGE A NIVEAU

TEMENT ENTREE

LES ABORDS DE LA MAIRIE ET DES TERRAINS DE SPORT

LA RUE DUPRENE ET LE DUISSEAU

ABORDS DU Cimetiere ET ENTREE DU BOURG

LE CALVAIRE

LE CALVAIRE

TRAITEMENT DES ABORDS DE LA ROUTE

SCHEMA DES ACTIONS A MENE

Triannoy

Bernobe

Le Village

Courthisiaux

Le Chaufour

C. R. dit C

Le Calvaire

Le Caillot

Mairchamp

Chemin Rural

du Calvaire

Ruisseau

Chemin du

M. du

136

135

134

133

132

131

130

129

128

127

126

125

124

123

122

121

120

119

118

117

116

115

114

113

112

111

110

109

108

107

106

105

104

103

102

101

100

99

98

97

96

95

94

93

92

91

90

89

88

87

86

85

84

83

82

81

80

79

78

77

76

75

74

73

72

71

70

69

68

67

66

65

64

63

62

61

60

59

58

57

56

55

54

53

52

51

50

49

48

47

46

45

44

43

42

41

40

39

38

37

36

35

34

33

32

31

30

29

28

27

26

25

24

23

22

21

20

19

18

17

16

15

14

13

12

11

10

9

8

7

6

5

4

3

2

1

0

188

187

186

185

184

183

182

181

180

179

178

177

176

175

174

173

172

171

170

169

168

167

166

165

164

163

162

161

160

159

158

157

156

155

154

153

152

151

150

149

148

147

146

145

144

143

142

141

140

139

138

137

136

135

134

133

132

131

130

129

128

127

126

125

124

123

122

121

120

119

118

117

116

115

114

113

112

111

110

109

108

107

106

105

104

103

102

101

100

99

98

97

96

95

94

93

92

91

90

89

88

87

86

85

84

83

82

81

80

79

78

77

76

75

74

73

72

71

70

69

68

67

66

65

64

63

62

61

60

59

58

57

56

55

54

53

52

51

50

49

48

47

46

45

44

43

42

41

40

39

38

37

36

35

34

33

32

31

30

29

28

27

26

25

24

23

22

21

20

19

18

17

16

L'AXE EST-OUEST OU LE CHEMIN DEPARTEMENTAL 951

Cette route qui relie Avesnes-sur-Helpe à Chimay en Belgique est un des axes majeurs du réseau routier de l'Avesnois. Elle réunit Trélon et Glageon communes riveraines et forme l'axe essentiel autour duquel s'organise le tissu bâti de la commune.

Cette rue joue le rôle de vitrine de la commune, le long de laquelle se positionne un certain nombre d'éléments forts de l'architecture ou d'espaces communaux.

D'autre part cette route départementale sous-tend les deux entrées de la commune. Lieux de perception des premières images que proposent la commune aux visiteurs

A titres divers, mais non moins essentiels cet axe doit être l'objet d'une attention très détaillée. L'étude cadre de vie doit pouvoir apporter des réponses à différents niveaux d'interventions.

Réflexion globale sur l'organisation des zones bâties et industrielles ou artisanales en étroite harmonie avec le P.O.S. et les projets communaux et intercommunaux.

Réflexion intercommunale sur un traitement de la voirie entre Trélon et Glageon.

Réflexion linéaire et ponctuelle des différents points forts qui structurent la route départementale (cf. schéma).

A partir de cette réflexion "amont" l'étude apportera des réponses plus détaillées sur les points prioritaires désignés par l'équipe municipale et notamment :

- La place de la salle des fêtes et du monument aux morts
- Le passage à niveau et la réutilisation de l'emprise voie ferrée

- La place de l'église et l'ancien cimetière

- Le traitement des différents carrefours qui viennent se greffer sur cette route en mettant en évidence une hiérarchie des voies.

- Le traitement du profil en travers de la voie en organisant :
 - . les trottoirs
 - . les zones de stationnement
 - . le végétal
 - . le mobilier
 - . l'éclairage
 - . etc...

LES ENTREES

L'entrée Ouest : le chemin départemental 951 est une infrastructure très large qui passe de la forêt au milieu urbain sans transition véritable.



L'entrée Est : commune avec Trélon. Cette voirie urbaine avec un habitat en front à rue est très large. Infrastructure très fonctionnelle, peu conviviale.



ESPACES DU PATRIMOINE COMMUNAL

Le vieux cimetière communal représente un espace central, dans la commune de très grande qualité.

Il devrait être intégré dans une réflexion globale pour lui redonner une fonction urbaine.



L'AXE NORD SUD LE CHEMIN DEPARTEMENTAL 20

Cette route départementale va bientôt faire l'objet d'un réaménagement lié à la sécurité.

L'équipe municipale souhaite parallèlement travailler l'environnement et les délaissés de la voirie.

L'étude doit faire l'inventaire des points forts qui jalonnent la route :

- Mairie.
- Cimetière.
- Délaissé de l'ancienne voirie.
- Accotements.
- etc...

Proposer un schéma directeur global et faire des esquisses d'aménagement sur le linéaire et les différents points forts.



LA RUE HECTOR DUFRENE

Cette rue parallèle au C.D.20 orientée Nord/Sud s'insère dans la trame bâtie du bourg. Elle a une particularité très importante : la présence d'un ruisseau qui tantôt se situe sur un côté sur l'autre rive ou sur son milieu.

Le cheminement de l'eau dans la commune donne naissance à des espaces de qualité qu'il serait souhaitable de préserver.



Le ruisseau dans sa partie amont :
- valorisation des berges

La rue Dufrene dans sa partie avale.
Espace de très grande qualité potentialité à requalifier.



Ce ruisseau est par endroit "busé", et sur d'autres parties à ciel ouvert. Un traitement des abords devrait valoriser sa présence :

- Traitement des ouvrages d'art
- Traitement du végétal
- Traitement du mobilier

Ainsi que les espaces ouverts à proximité tels que le Lavoir et le Calvaire.

L'étude proposera une esquisse chiffrée sur l'ensemble de la rue.

DES ELEMENTS FORTS DU PATRIMOINE DE GLAGEON

Le calvaire domine la cité, point de repère central, il mériterait quelques égards et un environnement requalifié.



Le lavoir posé le long du ruisseau devrait lui aussi retrouver un environnement plus valorisant ainsi que son accès et une signalisation appropriée.



